

# REGLEMENT INTERIEUR

## Tournoi Les Fous Volants – dimanche 24 mars 2024

Au gymnase de Vigneux de Bretagne – 9 terrains sur deux salles  
44 allée des sports 44360 Vigneux de Bretagne

**1-** Le tournoi se déroule selon les règles du **RGC** (*Règlement Général des Compétitions*) de la **FFBAD**.

Les Juges Arbitres du tournoi sont **Florent Prud'homme** et **Valérie L'Hostis**. Les décisions des Juges Arbitres sont sans appel, ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements. Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

**2-** La date limite d'inscription est au **13/03/2024**. Inscriptions exclusivement par **BADNET** ou **EBAD**. Les places peuvent être limitées en fonction du nombre d'inscrits, les premiers inscrits seront prioritaires.

**3-** Tableaux double hommes ou double dames ouverts aux catégories de R4 à NC (cadets, juniors, seniors et vétérans). Les joueurs peuvent s'inscrire sur 1 tableau moyennant un droit de participation de 13 euros.

Un mineur participant au tournoi devra être sous la responsabilité d'un adulte tout au long de la compétition.

Une convocation sera adressée par Badnet et ebad aux clubs et/ou aux joueurs au plus tard le lundi précédent la compétition. Les joueurs n'ayant rien reçu le mercredi précédent le tournoi devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

**4-** Le tournoi se déroulera par poules puis élimination directe en sortie de poules ou des poules uniques. Les tableaux et les tirages au sort des seront réalisés à la date du **18/03/2024**, selon le **CPPH** à la date du **16/03/2024**.

**5-** Les matchs se disputeront en **deux sets gagnants de vingt et un points**. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Des matchs pourront être arbitrés en cas de présence d'arbitre

**6-** Les volants officiels sont les **Forza S-5000**.

**7-** Les volants plumes sont à la charge des joueurs, sauf pour les finales où l'organisation fournira 2 volants maximum par finale.

**8-** Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le comité organisateur.

**9-** Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.

**10-** Les joueurs sont tenus de valider leur match auprès de la table de marque après la fin de leur match.

**11-** Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs, les conseillers (*deux conseillers par paire seront autorisés*), les membres du comité d'organisation, les officiels et le personnel médical.



## Les Fous Volants

bureau@lesfousvolants.com

Vigneux de Bretagne - La Paquelais  
Complexe sportif - Allée des sports



- 12-** Les joueurs **doivent se tenir prêts à être appelés pour leur match**. Les joueurs auront droit à 3 minutes de préparation (dont le test des volants) à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 13-** Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la **F.F.B.A.D** est exigée sur les terrains.
- 14-** Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le comité organisateur (*la table de marque*) et les Juges Arbitres sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 15-** Le **temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum**. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- 16-** Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté Let au service et faute en jeu.
- 17-** Les matchs pourront être appelés avec un **maximum de 60 minutes d'avance** sur l'heure annoncée sur l'échéancier.
- 18-** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 19-** Les décisions du comité d'organisation sont sans appel, il se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions pour le bon déroulement du tournoi.
- 20-** Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi (*telles rassembler, scinder ou supprimer des tableaux*).
- 21-** Tout joueur ayant pris des substances interdites par les instances sportives devra le signaler et justifier de leur usage par une ordonnance médicale. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
- 22-** Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir et justifier son forfait auprès du club organisateur. Au-delà du tournoi, la personne forfait (*n'ayant toujours pas justifié son absence*) adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton et au comité d'organisation du tournoi (3, Rue Pierre Lise 49000 Angers et [secretariat@badmintonpaysdelaloire.fr](mailto:secretariat@badmintonpaysdelaloire.fr)). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié au plus tard la veille du tournoi. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.
- 23-** Le **présent règlement sera affiché dans la salle** ainsi que tous les documents obligatoires (échéancier, tableaux, autres règlements).
- 24-** Toute participation à la compétition requiert la lecture et **implique l'acceptation du présent règlement**, lequel sera consultable et affiché dans la salle. Les participants devront respecter le règlement intérieur propre à la salle.
- 25-** Tous les participants (adhérents du club, joueurs extérieurs, public) seront amenés à être impliqués dans une démarche éco-responsable avant, pendant et après cette compétition
- 26-** Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.



# Les Fous Volants

[bureau@lesfousvolants.com](mailto:bureau@lesfousvolants.com)

Vigneux de Bretagne - La Paquelais  
Complexe sportif - Allée des sports

